

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 405 Vendredi 11 Septembre 2020 – Présentiel

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Caroline JEHL, Anne-Laure VIARD, Olivier BAYLE, Bernard DUROURE, Emmanuel GIRARD,

Membres Invités : Ludovic ROYE – DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral, Alexandra VIGOUREUX – DAG.

Membres du BEX excusés : Peggy DICKENS, Françoise SEILER, Didier CHAVRIER, Vincent LECRUBIER,

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 15 h 00

SUIVI	
1. Agenda - calendrier du BEX – Calendriers des instances	<p>BEx Distanciel le 22 septembre de 18 h 30 à 22 h,</p> <p>Conseil des territoires ultramarins, le vendredi 24 septembre à partir de 15 h (sous réserves de la possibilité des Présidents de CRCK ultramarins de pouvoir se déplacer).</p> <p>Assemblée Générale, le samedi 26 septembre à l'ESIEE, sur Champs-sur Marne.</p> <p>Conseil des Territoires et du Développement, le dimanche 27 septembre, sur Vaires-Sur-Marne.</p> <p>Le Conseil fédéral de début novembre ne peut se tenir le 7 novembre et deux dates sont retenues, soit le 4 novembre en distanciel (en raison d'un ordre du jour réduit) soit le 31 octobre en présentiel (pour le dernier Conseil Fédéral de cette Olympiade).</p>

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF	
1. Situation relative à la COVID-19	<p>Intervention du Premier Ministre à 17 h.</p> <p>Le BEx est suspendu pour écouter les annonces.</p> <p>Décision de mettre en priorité les personnes atteintes de la Covid, pour la réalisation des tests.</p> <p>La durée d'isolement est réduite à 7 jours.</p> <p>Maintien des priorités et des prises de décision pour les Préfets sur les départements « rouges », soit à ce jour 42 départements.</p> <p>Reprise des points d'information hebdomadaires par le Ministre de la Santé</p> <p>Les projets de reprise des activités de compétition, élaborés aux mois de mai et de juin, remis à jour fin août, sont mis en œuvre tout en restant attentifs aux prescriptions gouvernementales et aux décisions des Préfets et des Maires des Communes. Les licenciés devront se conformer au protocole défini dans le</p>

	<p>guide de la reprise des activités de compétition. Il est demandé à tous les responsables de clubs, les responsables d'organisation de faire appliquer ces règles, afin de permettre cette pratique de compétition dans le temps.</p>
<p>2. Candidature Championnats d'Europe Juniors et U23 de Sprint à Vaires</p>	<p>La Ville de Libourne, qui avait fait part de son intérêt pour l'organisation des Europe de sprint U18/U23 en 2022, a renoncé à cette candidature le 31 août dernier, par crainte des risques financiers et du fait qu'ils accueillent déjà un championnat Mater en Aviron sur le même site.</p> <p>Il est proposé aux membres du BEX de se prononcer sur l'intérêt et la possibilité de proposer à l'ECA la candidature de Vaires-sur-Marne, qui doit être déposée au plus tard le 1^{er} octobre prochain.</p> <p>RAPPEL DU CALENDRIER DES EVENEMENTS PROGRAMMES EN 2021 ET 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 <ul style="list-style-type: none"> o Coupe du Monde de descente à Treignac, 22 au 24 mai o Championnat du monde de raft, 29 juin au 5 juillet o Championnat d'Europe d'ocean racing à Cherbourg, du 18 au 21 août o Coupe du Monde de slalom à Pau, 10 au 12 septembre o Tokyo-Vaires-Paris, du 5 au 11 octobre (à confirmer) o Championnat d'Europe de freestyle à Vaires-sur-Marne, du 7 au 10 octobre - 2022 <ul style="list-style-type: none"> o Championnats du Monde de descente à Treignac, 2 au 5 juin o Championnats du Monde de kayak polo à Saint-Omer, 16 au 21 août o Championnats d'Europe de sprint Junior & U23 à Vaires-sur-Marne entre mi-juin et mi-juillet (candidature en cours) o Coupe du Monde de slalom (en cours d'attribution) <p><i>Opportunités de la candidature Vaires 2022 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'organiser une compétition d'envergure sur le site de Vaires avant les JOP de Paris 2024, sachant que la France n'a rien organisé à l'international depuis 2014 ; • Prétexte pour mobiliser encore plus concrètement les acteurs du territoire autour des projets de la FFCK, dans la perspective des JOP de Paris 2024. <p>Le Bex propose de se porter candidat auprès de l'ECA pour 2022 et de faire simultanément un courrier de manifestation d'intérêt pour 2023. Le Portugal étant candidat pour 2022, une attribution au Portugal en 2022 et à la France en 2023 pourrait être négocié.</p>
<p>3. Délégation de Service Public – DSP- Ile de Loisir Vaires-Torcy</p>	<p>Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'île de loisirs de Vaires-Torcy e termine au 1er d'avril. Un appel public à la concurrence a été réalisé afin d'attribuer cette DSP.</p> <p>Le stade nautique olympique et Paralympique est inclus dans le périmètre de cette DSP. Les enjeux sont donc importants pour notre fédération qui y a installé ses structures d'accès au haut niveau, son siège et son comité régional. Un projet de SEM est à l'étude afin de répondre à cet appel d'offre. Le projet est soumis au BEx pour avis.</p>

	<p>→Le BEx valide le principe d'un courrier de manifestation d'intérêt pour intégrer cette SEM avec la perspective d'une éventuelle prise de participation dans des conditions à définir et valider avec nos instances.</p>
<p>4. Compte-rendu CNA Kayak Polo du 31 août 2020</p>	<p>Suite à la dernière réunion dans laquelle, la Commission avait demandé un avis, le BEx avait souhaité que, au regard de sa demande initiale et des prescriptions gouvernementales, soit assuré l'attribution des titres de Champion de France (N1H, N1D, U18, U15) que ce soit sous la forme d'un Championnat en match aller ou sous la forme d'un tournoi (au choix de la Commission Nationale d'Activité). Pour les autres divisions (N2, N3 et N4), il était proposé de regarder comment établir des journées de confrontation soit au niveau interrégional, soit au niveau national, sans aller forcément à la continuité du championnat, en permettant le choix de chaque équipe de participer ou pas à ces rassemblements limités en nombre d'équipe.</p> <p>La réunion de Commission avait pour objet de répondre aux objectifs demandés par le BEx :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attribuer les titres de champion de France, • Proposer une animation Nationale en minimisant le nombre d'athlètes en même temps sur les journées. <p>Propositions de la CNA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - U18 →Titre de champion de France. Mode championnat en match aller, à Acigné le 26 et 27 septembre, - U15 → Titre de champion de France. Mode format tournoi avec nombre de matchs équilibré, à Acigné le 26 et 27 septembre, - N1H et N1D →Maintien du système de compétition en plusieurs journées : <ul style="list-style-type: none"> • Le 12 et 13 Septembre à St Omer, • Le 26 et 27 Septembre à Thury Harcourt, • Play off 17 et 18 Octobre à Vern sur Seiche. - N2 → Un weekend mode tournoi les 10 et 11 Octobre à Vern sur Seiche. - N3 → Un weekend mode tournoi les 12 et 13 septembre à Loeuilly. - N4 → Un weekend mode tournoi les 03 et 04 Octobre à Thury Harcourt. <p>→ Le BEx valide ces projets de compétition pour assurer des compétitions en 2020 et remercie la Commission d'avoir maintenu des rencontres dans l'ensemble des divisions.</p>
<p>6. Lettre de rentrée</p>	<p>Le Président Fédéral propose aux membres du Bex de valider la lettre de rentrée qui sera envoyée la semaine prochaine dans tous les Clubs et structures agréées, à toutes les instances fédérales, aux cadres techniques et aux collaborateurs et collaboratrices du siège et à tous les licencié-es</p> <p>® Validation de cette lettre de rentrée par le BEx.</p>

<p>7. Calendrier des nouvelles certifications</p>	<p>Le bureau de la Commission Nationale Enseignement Formation travaille sur la construction du Monitorat eau calme (EC). Ce Monitorat EC sera conçu comme un outil de développement de nos clubs. Ses titulaires seront formés à l'encadrement des différents supports habituellement utilisés en lac, en mer au sein de la zone de baignade et en rivière de classe 1 : Stand Up Paddle / Dragon Boat / Kayak Polo / Sprint et Marathon / Randonnée</p> <p>L'ouverture à toutes les CREF, est prévue à partir de janvier 2021</p> <p>Comme pour les autres monitorats, il semble important que les futurs titulaires du Monitorat EC puissent accéder à une certification professionnelle CQP à l'issue de la formation.</p> <p>Cela demande un travail de rapprochement avec la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation de la Branche Sport (CPNEF) d'une part et avec le Ministère des Sports d'autre part.</p> <p>En parallèle de cette réflexion autour du Monitorat Eau Calme, plusieurs acteurs de l'eau vive (APEEEV, Syndicat France Active, acteurs de terrain rencontrés dans le cadre de la mission développement « membres agréés ») sollicitent la création d'une formation courte permettant l'encadrement de la Nage en Eau Vive et du Rafting jusqu'en classe 3.</p> <p>Cette certification avait déjà été réfléchi en 2011 lors de la création du CQP. Elle n'avait finalement pas abouti sur décision du Ministère des Sports.</p> <p>Au regard du travail et des rencontres nécessaires avec les différentes instances, il paraît opportun de mener de front, la création de ces deux certifications professionnelles : « Moniteur Eau Calme » et « Moniteur Raft et Nage en Eau Vive ». Le BEF propose qu'un courrier d'intention soit adressé à l'Organisme Certificateur de la Branche Sport (OC Sport). Cela marquera le début d'une procédure d'accompagnement par la branche sport.</p> <p>® Validation par le BEx,</p>
<p>8. Fonds d'aide à la création</p>	<p>Le CLUB SPORTIF LE MARACANA (2B61) situé à Mayotte, est une structure qui a été affiliée pour la première fois le 25 juillet 2019.</p> <p>Elle dispose au 7 septembre 2020 de 71 licences Canoë Plus (50 jeunes et 21 adultes).</p> <p>Le projet associatif a été transmis au service accompagnement qui donne un avis favorable.</p> <p>® Validation d'une aide par le BEx</p>
<p>9. Point d'étape sur les Ressources humaines</p>	<p>Présentation aux membres du BEx des évolutions dans les services sur le siège fédéral.</p>
<p>10. Conseillers techniques Sportifs</p>	<p>Le BEx se félicite de la décision du Ministère de l'ajournement de son projet de rattachement des CTS aux Fédérations.</p>

ETUDES du BUREAU EXECUTIF	
<p>1. Maison du CK et des sports de pagaie</p>	<p>La Fédération a décidé de faire réaliser la Maison du Canoë Kayak et des Sports de Pagaie, futur siège social de la FFCK, sur le terrain situé route de Torcy, à Vaires-sur-Marne, sur l'entrée du Site Olympique et Paralympique. Dans le cadre de ce projet, une promesse d'achat a été signée le 17 juin 2020 avec la Commune de Vaires-sur-Marne. Cette promesse de vente prévoit l'acquisition du terrain de 3000 m² environ pour un montant de 215 K€.</p> <p>Le concours d'architectes a été lancé et un groupe de travail a été constitué pour générer des idées, des choix sur ce lieu d'accueil de la Fédération.</p> <p>Un Pré-jury sera organisé le 23 septembre de 18 h à 20 h à l'attention de nos différentes instances fédérales et de nos délégués du personnel. Dans ce cadre, une présentation des différentes propositions architecturales nous permettra de recueillir les avis quant à la dimension esthétique et la capacité des projets à traduire à la fois notre identité et nos valeurs et à s'intégrer sur le site olympique et paralympique.</p> <p>Le Jury aura lieu le 24 septembre. Il sera animé et organisé par la Société CAPTOWN qui nous assiste dans la maîtrise d'ouvrage. Ce jury sera composé de la façon suivante</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Président fédéral et des représentants du BEx, • Le Président du Conseil Fédéral • Le DTN et des représentants de la direction nationale • Une représentante des délégués du personnel • des représentants des collectivités - Conseil régional, Conseil Départemental, Communauté d'agglomération, commune de Vaires-Sur-Marne – • Une représentation de l'Agence Nationale du Sport <p>Une présentation des éléments sera réalisée lors de l'Assemblée Générale du 26 septembre.</p>

INFORMATIONS du BUREAU EXECUTIF	
<p>1. Championnats du Monde de Raft</p>	<p>Une réunion de constitution de l'association support de l'organisation des championnats du monde de Raft 2021 a été organisée à l'Argentièrre La Bessée le 9 septembre avec le comité régional Sud PACA et l'ensemble des partenaires de l'évènement et en présence du Président de la World Rafting Fédération - WRF-.</p> <p>Ce championnat du monde fait suite à l'obtention par la FFCK de la délégation ministérielle pour le Raft en 2017, l'organisation des premiers championnats de France à l'Argentièrre, l'écriture d'un règlement sportif français pour cette discipline, la reconnaissance du centre de formation régional comme centre d'excellence par la WRF. Il traduit la volonté commune de développer cette discipline au sein de notre fédération.</p>

<p>2. Finale nationale jeunes</p>	<p>L'enjeu de l'animation nationale jeune est de proposer à nos jeunes licenciés un événement ludique, autour des valeurs de la convivialité et du partage. Le principe du regroupement national est de proposer une randonnée itinérante + jeux/défis (nautiques et terrestres) en relation avec les Pagaies Couleurs. Les publics concernés sont les jeunes U14, de poussins à benjamins (indépendamment de leur pagaie couleur) + les minimes hors circuit national disciplinaire (pagaie jaune, en cours de validation de la pagaie verte). Lors du dernier BEx, celui-ci avait validé le principe d'organisation d'un événement sportif jeune, sur une région, en 2021.</p> <p>® Le Bex se prononce en faveur d'une aide à la région organisatrice pour l'achat de bateaux spécifiques à l'animation jeune. Cette dotation matérielle constituera l'héritage de l'organisation de cette manifestation et restera à disposition du CRCK, pour une utilisation pour les animations régionales jeunes.</p>
<p>3. Licences</p>	<p>Au 30 juin, la baisse des Licenciés était de près de 30% par rapport à l'année 2019, en raison de l'impact Covid-19 avec une baisse de près de 12 000 licences. Le nombre de licence en juillet a par contre été supérieur en 2020, par rapport à 2019. En Aout, le total pour 2019 est de 7427 alors qu'en 2020, nous sommes à 11 579, soit une vraie belle progression mais nous restons encore en dessous des chiffres 2019 de près de 8 000 licences. Cependant, les objectifs de CA net issu du budget rectifié post-covid sont dès à présent atteints</p> <p>Le service accompagnement contacte actuellement tous les CRCK (CTR) pour relancer les clubs qui ont bien fonctionné cet été et n'ont souscrit que peu de licences PC Blanches ou Tempo pour favoriser une transmission des données sur septembre.</p>
<p>4. Suivi du dossier accident-signalé d'août 2020</p>	<p>Suite à un problème survenu sur une structure, à la demande de la Municipalité et devant un certain nombre de manquements par rapport à la sécurité signalés par des usagers, une mesure conservatoire a été prise pour stopper les activités de location de cette structure. Une enquête administrative est en cours par la Direction Départementale Jeunesse et Sport. Lors du BEX précédent, il a été décidé de ne pas solliciter la commission de discipline en raison de l'absence d'éléments qui permettraient d'effectuer cette saisine.</p> <p>La cellule accident de la FFCK a été mandatée pour établir un rapport d'accident correspondant aux faits qui nous ont été transmis en août 2020. Cette enquête interne est confiée au CTCR de la région.</p> <p>Le rapport sera remis au DTN au mois d'octobre au plus tard.</p>

Fin du BEX à 19 h 30

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral

